



Règlement de la manifestation «Ré Tour Handisport » Samedi 21 et dimanche 22 mai 2016



Le Comité Départemental Handisport de la Charente-Maritime organise une balade à vélo, handbike (vélo à main pour personnes paraplégiques et tétraplégiques), tricycle, tandem et vélopousseur (vélo accroché derrière un fauteuil roulant) dans les rues et sur les pistes cyclables de l'île de Ré, le samedi 21 mai 2016 et le dimanche 22 mai 2016.



Chaque participant devra venir avec son matériel **en bon état** et équipé de tous les équipements de sécurité obligatoires (sonnette, éclairages, catadioptres, **casque, fanions pour les handbikes**, ainsi que son **matériel de réparation dont une chambre à air adaptée à la taille des pneus**).



La balade cyclotouriste se fait dans **un cadre de loisir, et en aucun cas dans un objectif de compétition**. Pour un confort optimal chaque participant se verra remettre un gilet jaune, une carte du parcours ainsi que les numéros d'appel d'urgence. Les bénévoles de l'organisation seront présents en première position (ouvreur), dans le milieu et en dernière position (serre file) pour encadrer le groupe. **Les participants devront obligatoirement s'insérer dans ce groupe entre l'ouvreur et le serre file. Le code de la route devra être respecté, ainsi que les**

consignes de sécurité complémentaires données par l'organisation. La manifestation ne bloquera pas la circulation au niveau des intersections.

L'ensemble des participants sera encadré par des bénévoles qui s'engagent à faire respecter le code de la route, et porteront des gilets orange.

Cette manifestation est consacrée à la découverte de l'île de Ré par son réseau cyclable et ses divers aménagements spécifiques aux vélos. L'objectif est également de sensibiliser la population locale et les participants « valides » au mouvement handisport et d'**insuffler un dynamisme au cyclisme handisport** en montrant les différents outils utilisés pour la pratique de cette activité sportive (handbike, tandem, tricycle,...). Cet évènement a aussi pour but de mettre en valeur le patrimoine et les équipements adaptés de l'île de Ré. Il fait, de plus, la promotion du label « Tourisme et Handicap ».

Le nombre maximum de participants est fixé à 100 personnes.

§ Cette manifestation sera ouverte à tous (famille, amis...), et sera payante, à hauteur de **70€** comprenant :

- les frais d'inscription
- les lots d'accueil
- les repas du samedi midi et dimanche midi
- le repas de gala du samedi soir
- les visites prévues
- les rapatriements de matériel
- le rapatriement des participants avec leur vélo si besoin

A compter du **mardi 17 mai**, aucun remboursement ne pourra être effectué suite à un désistement.

➤ Sur les deux jours, les plus sportifs parcourront au total 63.5 kilomètres.

Chaque participant doit choisir un parcours pour chaque journée dans le dossier d'inscription :

Samedi:	Parcours long (31 km)	Parcours court (25 km)
Dimanche :	Parcours long (32,5 km)	Parcours court (12,3 km)

Dans le souci d'une sécurité optimale et pour que chacun se fasse plaisir, **il sera constitué 4 groupes de 25 :**

- 3 groupes sur le parcours long, roulant à 3 vitesses différentes (lente, moyenne, rapide)

- 1 groupe sur le parcours court, qui roulera à une allure moyenne
 Chaque groupe sera repérable grâce à une couleur de t-shirt différentes.
 Les participants inscrits dans un groupe s'engagent à respecter la vitesse de ce groupe, et à porter le t-shirt fourni.
 Ces groupes seront constitués pour répondre au mieux à la demande de chacun.
 Dans un souci d'organisation, **le comité se réserve cependant le droit de « reclasser » les participants dans un autre groupe que celui demandé.**
Dans tous les cas aucun participant ne doit changer de groupe sans en discuter avec les responsables de la manifestation au préalable.

Programme du week-end

Samedi	Départ du Village de La couarde: Par groupe, à partir de 9h00	Parcours long 31 km		Parcours court 25 km	
		1er ravitaillement	2ème ravitaillement	1er ravitaillement	2ème ravitaillement
		Sainte-Marie	La Flotte	Sainte-Marie	La Flotte
	12h00: Repas en commun à saint Martin de Ré				
	Retour au Village de La Couarde: 15h30 - 16h00	Arrivée en fanfare entre 15h30 et 16h, suivie du cocktail avec accueil des partenaires et dégustation d'huitres			
Dimanche	Départ du Village de La couarde: Par groupe à partir de 9h00	Parcours long 32,5 km		Parcours court 12,3 km	
		1er ravitaillement	2ème ravitaillement	Ravitaillement	
		Ars en Ré	Les Portes Maison du Fier	Loix	
	13h: Retour suivi du repas à La Couarde				12h: Retour suivi du repas à La Couarde

16h00: Fermeture du village.

Wilfried Ossah,
 Président du Comité Départemental Handisport 17

